



FNEC FP-FO
SNFOLC 59

Syndicat national Force ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué

16 Septembre 2026

Elections professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026, je vote FO !

En décembre prochain se dérouleront les élections professionnelles dans la fonction publique.

C'est un moment très important qui détermine la représentativité et les moyens d'action des syndicats de notre fédération pour les 4 ans à venir !

Comment ça marche ?

Chaque agent de la fonction publique est appelé aux urnes du 3 au 10 décembre 2026 mais ces urnes sont numériques. Il faudra voter par vote électronique. Vous élirez les délégués du syndicat qui vous représenteront dans les instances

- **académiques** (vote à la CAPA pour les collèges, lycées et LP) → 1 clic
- **départementales** (vote au CSA de Lille) et à la CAPAD pour les professeurs des écoles → 1 clic
- **nationales** (vote au CSA ministériel et à la commission nationale (CAPN) de votre corps) → 2 clics

Pour voter il faudra impérativement utiliser un identifiant et un mot de passe que chaque agent reçoit sur sa boîte professionnelle, pour nous la boîte académique.

Pourquoi c'est important ?

C'est la totalité des votes de toutes les académies qui détermine la représentativité d'un syndicat à l'échelle nationale. Le fait qu'un syndicat soit représentatif lui permet de vous représenter et de vous défendre dans les instances ministérielles nationales. Le SNFOLC est un syndicat représentatif à l'échelle nationale.

Sur le même principe, c'est la totalité des votes dans l'académie qui détermine la représentativité d'un syndicat à l'échelle académique et la totalité des votes à l'échelle départementale qui détermine la représentativité à l'échelle départementale. Depuis 2022 le SNFOLC est le second syndicat dans l'académie de Normandie pour les certifiés, les agrégés, le PEPS, les Psy-EN, les CPE.

La FNEC FP FO siège au CSA, à la CAPA et la CAPD et au CSA D du Pas-De-Calais.



Notre objectif : être davantage présent dans les instances et avoir plus de moyens pour vous défendre, être à vos côtés, dans les établissements, dans les moments importants de votre carrière et à chaque fois que vous en aurez besoin.

Notre syndicat se développe, nous faisons notre maximum pour défendre tous les collègues qui nous mandatent. Nous comptons sur vous pour voter du 3 au 10 décembre pour notre fédération la FNEC FP-FO.

Voter et faire voter FO c'est donner les moyens aux syndicats FO de vous défendre et de poursuivre notre engagement auprès de vous !

Des résultats découlent trois éléments :

1) le nombre d'élus du syndicat **dans les instances de dialogue social** qui traitent des moyens, des postes, des formations et des conditions de travail

- Comité Sociaux d'Administration académiques et départementaux (CSA) qui sont consacrés
 - à la carte scolaire, aux ouvertures et fermetures de postes, aux compléments de services, supports pour les TZR et les contractuels
 - Formation spécialisée santé et sécurité au travail (F3SCT)
- Conseils académique (CAEN) et départemental (CDEN) de l'éducation nationale et CAEN) où sont représentés les fédérations syndicales, de parents d'élèves, les élus municipaux et de la collectivité territoriale, l'inspection académique et le préfet.

2) le nombre d'élus du syndicat **dans les commissions paritaires académiques (CAPA) et départementales (CAPD)** qui examinent les décisions individuelles des agents liées aux question de carrière, de temps partiel ou encore des question disciplinaire ou de titularisation...

3) **les moyens d'un syndicat** qui permettent d'avoir du temps de décharge pour aider concrètement les collègues et être disponible auprès de ceux qui sollicitent l'aide du syndicat (défense individuelle, audience auprès du chef d'établissement de la DSDEN ou du rectorat, tournées, HIS, mails d'inFOs, réponses à vos questions, ...)

Qu'est ce qui a changé depuis 2022 ?

Les listes ne se font plus par corps, ainsi une seule liste regroupe maintenant les agrégés, les certifiés, les professeurs d'EPS, les CPE, les PLP... En 2022, FO a progressé nationalement et académiquement et entend progresser encore !

Pourquoi voter ?

Pour FO, chaque voix va compter, il s'agit de réussir à être présent à toutes les échelles : académiques et surtout départementales. Il y a 4 ans, FO a gagné un siège à la CCP des AESH et des AED, à une voix près ! Cette fois-ci, ça pourrait être la vôtre !

FNEC FP FO
SNFOLC

03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62/
snfolc59@wanadoo.fr / www.snfolc59.fr/
254 Boulevard de L'usine ;
59045 Lille Cedex

du 3 au 10
décembre

je vote
FNEC FP-FO

